

## **Au cours de la semaine du 21 au 27 février 2008,**

### **les violations systématiques par Israël des lois internationales et humanitaires se sont poursuivies dans les Territoires Palestiniens Occupés.**

Durant cette période, les Forces d'occupation israéliennes ont:

**tué 21 Palestiniens**, dont **3 enfants et un vieillard**, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. 8 des victimes, dont les enfants et le vieillard, ont été tuées lors d'une série de bombardements aériens.

**blesé par balles 28 Palestiniens**, pour la plupart civils, dont **9 enfants**, et 1 militant international des droits humains

**conduit 36 incursions** dans des communautés palestiniennes en Cisjordanie et **2 incursions** dans la bande de Gaza

**intensifié les raids aériens contre des objectifs civils** dans la bande de Gaza: 3 ateliers et 2 bâtiments ministériels ont été détruits, et de nombreuses maisons endommagées

**arrêté 70 civils palestiniens**, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza

**confisqué 4 maisons** pour en faire des sites militaires.

**Elles continuent à imposer un siège total des Territoires Palestiniens Occupés et la bande de Gaza, toujours coupée du reste du monde, voit se développer une grave crise humanitaire.**

**Dans la bande de Gaza**, déclarée *entité ennemie* par le gouvernement israélien, celui-ci a sévèrement renforcé l'embargo et les interdictions ou restrictions d'importation touchent aussi bien les **médicaments**, les équipements, le courant électrique que les **produits alimentaires** (lait, fruits, etc.), menant à une **grave pénurie de biens élémentaires**. De plus, les forces israéliennes continuent à imposer de sévères restrictions aux activités de pêche. **Ces mesures constituent une punition collective dirigée contre la population civile palestinienne, en violation flagrante des Conventions de Genève.**

**En Cisjordanie**, les Forces d'occupation israéliennes ont, de plus:

**arrêté 4 civils palestiniens** à divers check-points et passages de frontière

**démoli une maison** dans Jérusalem occupée

**confisqué 90 ha de terres agricoles** au sud-ouest d'Hébron, en vue de la construction du Mur d'annexion

**saisi les biens d'une organisation caritative** et d'une association de jeunesse à Hébron, et mis fin à leurs activités

continué à **protéger les activités des colons** israéliens.